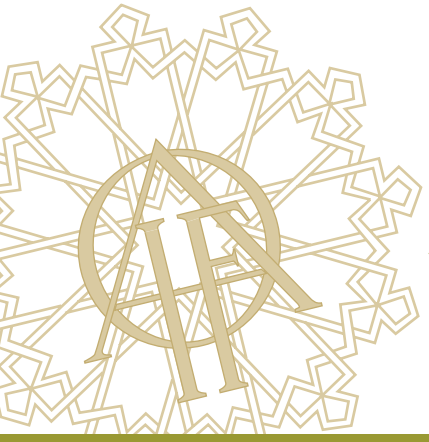
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 25 (1991), p. 27-56

André Roman

De l’accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

André ROMAN

DE L'ACCORD ET DU PSEUDO-ACCORD DU FÉMININ EN ARABE[1]

L'homme, semble-t-il, a identifié dans les entités du monde soit des *res* soit des *modus*.

Les *res* sont les entités du monde imaginées par lui hors du temps; exemple : « homme ». Les *modus* sont les entités du monde imaginées par lui dans le temps; exemple : vivre [2].

Et chaque langue humaine naturelle, semble-t-il, s'est constituée en un « système de systèmes » composé par :

— un système phonologique et un système syllabique qui ont pour fin de lui fournir sa *materia prima*;

— un système de nomination qui a pour fin de produire ses « unités de nomination » [3];

— un système de communication, sa syntaxe, qui a pour fin d'organiser en « unités de communication », syntagmes ou phrases, ses unités de nomination.

1. Voir principalement sur les faits d'accord en arabe Sībawayhi, grammairien arabe de génie, mort dans la fin du II[e]/VIII[e] siècle, *al-Kitāb* (Le Caire, éd. ʿAbd as-Salām Muḥammad Hārūn, 1385-1397/1966-1977, 5 vol., Collection *Turāṭu nā*) particulièrement vol. II, p. 1-60; Theodor Nöldeke, *Zur Grammatik des classischen Arabisch*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1963 (reproduction photomécanique de l'édition de 1897) « Congruenz von Zahl und Geschlecht im Satz », p. 78-86; Simon Hopkins, *Studies in the Grammar of Early Arabic, based upon papyri datable to before A.H. 300/A.D. 912* (Oxford, Oxford University Press, 1984, London Oriental Series, vol. 37), « Concord », p. 138 *sq.*

2. Le temps apparent du monde, l'*homo loquens* l'a rendu soit par des morphèmes de temps, comme en français, par exemple, soit par des morphèmes aspectuels. Le temps apparent du monde est le « temps chronique » d'E. Benveniste (voir le chapitre IV du tome II des *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974, p. 67-78, chapitre paru auparavant sous forme d'article dans le numéro 51 de *Diogène* en 1965). La langue arabe, qui s'était donné un morphème de temps général ou « pro-temps » construit sur la racine monoconsonantique $\sqrt{\text{t}}$, était, est encore, une langue à aspect : l'aspect est le « déterminant grammatical », la modalité qui détermine le déroulement d'un *procès* non pas extrinsèquement en le datant par référence à une donnée temporelle qui est une autre entité que lui, mais en représentant son déroulement propre, intrinsèquement, par autoréférence.

3. Les unités de nomination de chaque langue sont les images linguistiques des entités inventées par l'homme dans le monde.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

α. LES CONDITIONS DE L'ACCORD

L'« accord », quand il y a « accord » entre deux unités de nomination, apparaît comme la conséquence d'une double relation de similitude entre elles :

— une relation extra-linguistique, référentielle : les deux unités dénommant le même sexe et le même nombre,

— une relation syntaxique qui est toujours, sémantiquement, une relation d'idenfication plus ou moins compréhensive.

Cette double relation de similitude peut produire la concordance ou « accord » du genre et du nombre des unités qu'elle apparie.

Linguistiquement, l'accord est un fait syntaxique.

A. LA PHRASE

La phrase est l'unité syntaxique maximale [4].

I. Les phrases non construites

Ces phrases, comme elles ne sont pas construites, sont indéchiffrables.

Ce sont donc des phrases qui se résolvent en elles-mêmes, qui sont par là des phrases absolues, c'est-à-dire des phrases qui ne peuvent être considérées qu'en elles-mêmes et non pas relativement.

Ce sont donc, en arabe, des « unités amorphes », c'est-à-dire des unités sans racines.

Ces phrases sont les phrases — onomatopées ou « interjections ».

Exemple :

/ʔuffin/ « Fi! »

II. Les phrases construites

Chaque phrase construite a une structure propre qui la caractérise, qui doit être actualisée, immanquablement, dans une de ses parties. Cette partie de la phrase est son noyau.

4. La phrase est ainsi définie *a priori*. Cette définition axiomatique est largement acceptée. Voir, particulièrement, C. Bureau, *Linguistique fonctionnelle et stylistique subjective* (Paris, *P.U.F.*, 1976, Collection : *Le linguiste* — n° 16), p. 73; D. Cohen, *La Phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, le chapitre premier.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le noyau de la phrase est constitué comme un système simple par deux seuls éléments [5].

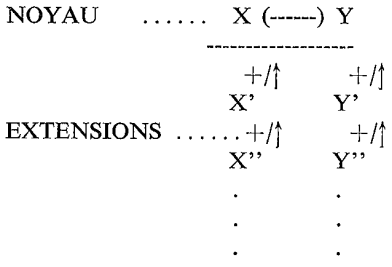
La phrase, pour se développer, a dû faire recours à des extensions des constituants de son noyau et à des extensions de ces extensions mêmes.

En effet, le recours à des extensions du noyau apparaît impossible; le noyau, comme il constitue une phrase, ne pouvant en tant que phrase recevoir d'extension puisqu'une phrase, par définition, est l'unité syntaxique maximale.

Quant aux extensions possibles, elles sont avec les unités dont elles sont les extensions dans une relation binaire qui est ou bien une relation de coordination ou bien une relation de subordination.

1. LE PLAN DE LA PHRASE.

Dans ce plan de la phrase :



« x » et « y » sont pour les deux unités de nomination fondamentales, structurellement indispensables au noyau de la phrase, ses éléments « nucléaires », reliés par une relation biunivoque de cooccurrence comme dans un *duo :* la première voix et la seconde voix. « x' », « y' »... sont pour les unités de nomination éventuellement appelées par le locuteur, selon son besoin. « x' », « y' »... sont des « extensions » reliées à leurs « bases », soit par la « relation de subordination », symbolisée par « ↑ » [6], soit par la « relation de coordination », symbolisée par « + »; ce sont des unités sans aucune nécessité structurelle; leur sous-ensemble peut être vide.

La relation entre les deux éléments « nucléaires », ou « relation nucléaire, est identifiée par son unicité même. Par contre, la relation de subordination et la relation de coordination, parce qu'elles sont multiples, doivent être identifiées par des morphèmes spéciaux : les « fonctionnels » et les « coordonnants » [7].

5. De fait, il faut deux éléments et il suffit de deux éléments pour constituer un système. Voir A. Roman, — « Sur la constitution de la phrase et la phrase arabe », in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, vol. III : *Les Relations syntaxiques*, p. 105-119, Aix-en-Provence, 1985.

6. « Extension par subordination » sera, par commodité, dit « expansion ». Ce terme, les termes « extension », et « base », les flèches, sont repris de C. Bureau, *op. cit.*, p. 70-73.

7. Les phrases noyaux possibles sont présentées in A. Roman, « Le hasard et la nécessité dans l'ordre des langues — L'illustration de l'arabe » (à paraître dans le *Bulletin d'études orientales* de Damas).

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. LES EXTENSIONS.

Le constituant d'une phrase peut être une unité de nomination et aussi une phrase translatée.

Le constituant fait d'une unité de nomination sera dit « simple ».

Le constituant fait d'une phrase translatée sera dit « complexe ».

La phrase qui comprend un ou plusieurs constituants complexes, ou « phrase matrice », sera elle-même dite « complexe » [8].

2.1. Les extensions simples.

L'on distinguera en arabe :

— l'extension par coordination;
— les extensions par subordination suivantes :

- l'expansion d'identité ou d'identification,
- l'expansion modale,
- l'expansion d'annexion ou annective,
- l'expansion complétive.

2.1.1. Les extensions arabes par coordination.

Elles suivent l'accord de leurs bases si celles-ci se trouvent être elles-mêmes soumises à l'accord.

2.1.2. Les extensions arabes par subordination ou expansions.

2.1.2.1. Les expansions d'identité et d'identification.

L'expansion d'identité et, comme elle, l'expansion d'identification, qualifie purement et simplement l'unité dont elle dépend, sa base.

L'expansion d'identité a pour base une forme pronominale qu'elle identifie *entièrement*.

L'expansion d'identification, elle, a pour base une forme nominale ou un syntagme nominalisé qu'elle identifie *partiellement*.

Il faut relever que si l'expansion d'identification ne peut avoir pour base une forme pronominale, c'est parce qu'elle introduirait dans le signifié de cette forme une limitation qui serait étrangère à l'unité que cette forme représente. En effet, une forme pronominale a pour référent un ensemble. L'expansion d'identification transformerait cet ensemble

8. Est ici dite complexe toute phrase dont une unité, au moins, voix ou extension, est elle-même complexe, c'est-à-dire est elle-même une phrase, celle-ci intégrée dans celle-là par un translatif. *Confer* Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Préface de Jean Fourquet, 2e éd. revue et corrigée. Nouveau tirage, Paris, Klincksieck, 1969 (1re éd. 1959).

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

en un sous-ensemble, c'est-à-dire en une partie d'un ensemble plus vaste; mais cet ensemble, plus vaste, qui l'inclurait, ne préexiste pas. De fait, l'expansion d'identité est une autre étiquette de l'ensemble désigné par sa base [9].

D'autre part, l'expansion d'identité et l'expansion d'identification, d'évidence, ne peuvent avoir pour base une forme qui serait un déterminant.

Quant au fonctionnel qui établit l'expansion d'identité ou d'identification dans sa relation syntaxique avec sa base, il est non spécifié sémantiquement et, lorsque la désinence casuelle de la base est apparente [10], il apparaît comme l'écho de cette désinence; ce qui ne saurait surprendre, l'expansion et sa base ayant un même référent.

On a là un exemple, fréquent du recours de la langue arabe, à une procédure iconique.

2.1.2.2. L'expansion modale.

L'expansion modale, systématiquement, dénote dans la phrase une certaine actualisation de sa base; cette actualisation est généralement présentée comme une différence soit par rapport à l'état ancien de la base, soit par rapport à sa situation [11]; de fait, l'actualisation ainsi exprimée peut dénoter une réalité nouvelle de cette base, tout comme elle peut dénoter un choix du locuteur d'un trait de sa réalité ancienne, qu'il veut « emphatiser » ou encore « déterminer » en lui rapportant une expansion.

Le fonctionnel qui établit l'expansion modale est la désinence /a/.

2.1.2.3. L'expansion d'annexion.

L'expansion d'annexion est une expansion avec laquelle la base dont elle dépend est dans un rapport sémantique d'inclusion [12]. Ce rapport est, en arabe, manifesté par la substitution de l'expansion d'annexion au /n/ dit du *tanwīn* [13], qui suit immédiatement la base avec laquelle il constitue un syntagme; au demeurant il n'a aucune autonomie syntagmatique. Aussi, l'expansion qui en prend la place suit-elle toujours sa base et normalement la suit immédiatement; et elle reçoit la désinence /i/ si elle peut la recevoir et sinon, la désinence /a/ [14].

2.1.2.4. L'expansion complétive.

L'expansion complétive dénote toujours, selon la classe à laquelle appartient sa base, ou un objet ou une circonstance de celle-ci. Le fonctionnel qui l'établit est en arabe,

9. *Confer* Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 11-12.

10. Seules certaines pro-formes peuvent recevoir un morphème casuel, indirectement, *via* un morphème de nombre. Autrement, il n'est point rare que la désinence casuelle soit masquée par un conditionnement.

11. *Confer* la Tradition grammaticale arabe particulièrement Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. I, p. 366, 388; al-Mubarrid, *Kitāb al-Muqtaḍab* (éd. Muḥammad ʿAbd al-Ḫāliq ʿUḍayma, Le Caire, 1385-1386-1388, 4 vol.) vol III, p. 274.

12. De même que l'expansion d'identification, et pour la même raison, l'expansion d'annexion ne peut être rapportée à une pro-forme.

13. Ce /n/, est la racine, $\sqrt{n}$, d'une pro-forme qui dénomme « le lieu général », un lieu, donc, réel ou figuré, qui n'est pas spécifié.

14. Fait de diptosie.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

soit un fonctionnel non spécifié sémantiquement, la désinence casuelle /a/, soit un fonctionnel spécifié sémantiquement, une « préposition ».

2.2. Les extensions complexes.

La phrase, dès lors qu'elle constitue un syntagme maximal, ne pouvant recevoir d'extension, il ne peut y avoir, éventuellement, accord entre un constituant complexe et un constituant simple que s'ils sont les deux voix de la phrase matrice qui les englobe.

Au demeurant, toute phrase translatée est une unité abstraite sans genre et sans nombre, et elle est traitée comme telle, c'est-à-dire comme une unité de nombre *un* et de genre *masculin*, ce nombre et ce genre étant non marqués.

Les définitions qui viennent d'être données des divers constituants de la phrase, induisent qu'il ne peut y avoir accord qu'entre les deux voix du noyau d'une part, et d'autre part, entre une base et une expansion qui sera exclusivement ou d'identité, ou d'identification, ou modale.

B. LE GENRE

Le système de nomination de la proto-langue arabe distinguait, semble-t-il, entre des *res* animées et des *res* inanimées [15].

Les unités de nomination dénotant les *res* animées portaient une modalité de genre, masculin ou féminin, qui était l'image linguistique du sexe de la *res* nommée. Exemple :

/kaløb/ « chien »

où l'absence même de signifiant du féminin dénotait le masculin [16]; où la voyelle « *ø* », entre la deuxième radicale, /l/, et la troisième radicale, /b/, dénotait l'appartenance de la forme à l'ensemble des *res*; où la voyelle /a/, entre la première radicale, /k/, et la deuxième radicale, /l/, dénotait l'animé.

Les unités de nomination dénotant les *res* inanimées portaient une modalité de neutralité. Exemple :

/miløḥ/ « sel »

où la voyelle /i/, entre la première radicale, /m/, et la deuxième radicale, /l/, dénotait le non animé.

15. Voir A. Roman, « Schémas des systèmes de nomination et de communication de la langue arabe », in *Quaderni di Studi Arabi*, n° 4, p. 87-115, Venise, 1986; *La grammaire arabe*, P.U.F., collection « Que sais-je? », 1990.

16. « Chienne » est /kaløb-at/; dans le suffixe /at/, /t/ est le morphème du féminin; /a/ est une voyelle syntagmatique imposée par le « patron » syllabique de la langue.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

C. LE NOMBRE ET LE COLLECTIF

I. Le nombre [17]

La langue arabe possède trois modalités de nombre, le singulier, le pluriel, qui sont communs à toutes les langues, et le duel.

La langue arabe possède aussi les unités numérales suivantes :

— les « noms de nombre » dont les séries fondamentales sont réalisées comme des *modus*. Exemples :

/ʿašarat/ « dix » [18]
/ʿa:šir/ « dixième » [19]
/ʿušur/ « dixième de » [20]
/maʿšar/ « groupe de dix, par dix » [21]

— l'unité nommée par la Tradition « article défini »; ce morphème, /(?a)l/ [22], « arrête » le nombre de la *res* à laquelle il est affecté : le syntagme qu'il constitue avec la *res* est l'étiquette d'un ensemble. Exemples :

/?al kaløb/, « le chien »
/ʿašarat-v l kila:b/, « les dix chiens » [23]

17. Le nombre est l'indice certain du caractère nominal d'une unité de nomination. En effet, un *modus*, comme il ne préexiste pas à son occurrence, est étranger au nombre. Par contre, il peut être recréé, autrement dit répété. La proto-langue arabe avait une modalité d'itération dont les traces sont nettement reconnaissables dans la langue arabe ancienne. D'ailleurs, aucune des occurrences d'un *modus* ne peut être assimilée à un élément d'un ensemble, un ensemble ne pouvant être composé que de *res*.

18. Originellement, dans /ʿašarat/, = « fait d'être dix », /ʿašar/, = « être dix », est un *modus informis* de diathèse subjective, /t/ est la racine, $\sqrt{\text{t}}$, d'un morphème de temps général ou proto-temps; /ʿašarat/ était donc un *modus temporis* : il signifiait « fait d'être dix pendant un certain temps (qui était éventuellement précisé par l'énoncé ou la situation) ». Le *modus informis* est un *modus* à modalité aspectuelle non spécifiée; c'est par là qu'il est *informis*; et il était soit de diathèse subjective, de paradigme /faʿvl/, soit de diathèse objective, de schème /fuʿul/; cependant le *modus informis* a, dans la langue arabe historique perdu ses schèmes; la Tradition grammaticale arabe le nomme *maṣdar*; la Tradition orientaliste le nomme *nomen actionis*; voir André Roman, *op. cit.*, p. 222.

19. Le schème de /ʿa:šir/ est celui du *modus agentis*, le *ism fāʿil* de la Tradition arabe, le *nomen agentis* de la Tradition orientaliste. Il a pour partenaire de diathèse objective le *modus patientis*, le *ism mafʿūl* ou *nomen patientis* de la Tradition. Il était caractérisé par la modalité aspectuelle d'achèvement. Cette modalité n'existe plus guère que comme une trace lexicale. Elle a été remplacée par la modalité aspectuelle de progression.

20. /ʿušur/ est un ancien *modus informis* de diathèse objective.

21. /maʿšar/ est un *modus rei* ici réemployé pour dénommer le groupe des *res* qui, ensemble, réalisent le *modus* « être dix »; voir A. Roman, *La grammaire arabe*.

22. Les parenthèses indiquent que la syllabe /?a/ tombe en contexte; elle n'est, en effet, que le moyen de l'autonomie syntagmatique de cette modalité. Notons, pour le lecteur non arabisant, que /l/ de l'article /(?a)l/ est assimilé par la première consonne de l'unité à laquelle il est affecté, qui le suit immédiatement, si celle-ci est l'une des consonnes de l'ensemble {/t̲, d̲, ḏ, t, ṭ, d, ḍ, n, ṣ, š, r, z/}.

23. *Confer* Sībawayhi, *Kitāb*, vol. I, p. 206.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il faut relever qu'en arabe toute *res* est actualisée, dans chaque phrase [24], comme un syntagme qu'elle constitue, nécessairement, *ou bien* avec l'article *ou bien* avec une expansion d'annexion dont elle est la base.

Le syntagme qu'elle compose avec l'article est, comme on l'a vu, l'étiquette d'un ensemble.

Le syntagme qu'elle compose avec son expansion d'annexion quand celle-ci n'est pas spécifiée sémantiquement est l'étiquette de « n » exemplaire(s) *pendens*, de la *res* nommée [25]; l'expansion d'annexion est alors, comme on l'a vu, réalisée par le morphème de lieu général ou pro-lieu, /n/, le *tanwīn* de la Tradition grammaticale. Chaque *res* est par là présentée hors de toute référence. Exemples :

/kaløb-v-n/ « [un] chien »
/kila:b-v-n/ « [des] chiens »

La base du morphème /n/ ne peut donc recevoir l'article qui la transformerait en un ensemble, c'est-à-dire la référencerait : les morphèmes /n/ et /(?a)l/ s'excluent mutuellement.

II. Le collectif

Le nom collectif a pour vocation de nommer l'ensemble, *un*, des éléments ayant un *type* donné.

Le « nom collectif » sera ici défini comme un « nom typique ». Exemple :

/?ibil/ « camélidés ».

/?ibil/ de l'arabe, « camélidés » du français, sont deux noms d'un type qui est ici un certain type animal; /?ibil/ et « camélidés » pourraient être substitués, respectivement, par /?al ğamal/, « le chameau »; en effet, le nom collectif, dès lors qu'il est le nom d'un type, peut être substitué par le syntagme fait d'un nom singulier et de l'article, le nom singulier étant celui d'un membre de l'ensemble un ou espèce, que nomme le nom collectif; ce syntagme assure ainsi, par *métonymie*, le rôle du nom collectif; d'où /?al ğamal/, « le chameau », pour /?al ?ibil/, « les camélidés ».

Le nom métonymique apparaît comme un nom « profane » face au terme technique qu'est le nom typique. Cependant en l'absence de celui-ci, il en tiendra la place.

24. Toute unité de nomination d'une langue est nécessairement actualisée dans une phrase. Un autre usage est soit un usage interrompu, soit un usage méta-linguistique; ainsi l'usage d'une unité de nomination dans une attestation grammaticale, — « 'chien' est masculin. » —, ou comme entrée dans un dictionnaire, — « 'chien' : mammifère domestique. » —, est un usage artificiel. Une unité de nomination a pour seule vocation la phrase.

25. Ces *res*, de nombre « n » égal ou supérieur à « 1 », ne constituent donc pas un groupe défini.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Différemment, le nom « chênaie », par exemple, ne peut être reconnu comme un nom collectif car il n'est pas substituable par « le chêne » : il nomme non pas l'espèce mais « une plantation, un bois de chênes », une autre *res* que l'espèce. À *fortiori* le nom « armée » qui nomme un ensemble divers d'hommes de guerre, d'armes et d'équipages.

β. LES FAITS PRIMITIFS DE L'ACCORD

L'on a vu que la relation de similitude productrice de l'accord était signifiée syntaxiquement, soit :

— par la relation nucléaire entre les deux voix de la phrase, soit :
— par la relation de subordination entre une base et son expansion d'identité ou d'identification et, sinon, par la relation de subordination entre une base et son expansion modale.

En effet, ces deux constituants de la phrase, dès lors qu'ils sont établis, par cette relation comme ayant une certaine parité de nature, ont le même nombre et le même genre.

Cette parité de nature ne peut exister qu'entre *res*. C'est donc, essentiellement, l'accord entre *res* qui sera examiné d'abord.

Dans le cadre des faits primitifs de l'accord, toute relation de similitude est d'abord une relation réaliste, c'est-à-dire conforme à leur relation référentielle. Exemples :

« Ces trois *hommes* sont mes *fils*. »
« Ces trois *femmes* sont mes *filles*. »

où le genre des unités de nomination, « homme », « fils », « femme », et « fille » est celui du sexe des *res* nommées.

Ce sera dans le cadre des développements de l'accord que seront examinées les relations non réalistes de similitude.

I. L'accord entre deux voix

1. LES DEUX VOIX SONT DES *RES*.

Dans l'exemple suivant, la similitude entre les deux voix est totale, la deuxième voix répétant la première.

/*ʔan na:s-u n-na:s-u*/ « *Les hommes* sont *les hommes*. »[26]

26. C'est-à-dire « Les hommes sont ce qu'ils sont ». La phrase est reprise du *Kitāb* de Sībawayhi vol. II, p. 359.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les cinq exemples suivants, la première voix est une unité de représentation qui a le genre et le nombre de la seconde voix :

/*ha:ḏa: baʿl* i:/ « *Celui-ci* est mon *époux.* » [27]
/*ha:ḏa: ša:t-u-n*/ « *Ceci* est *un ovin.* » [28]

où la seconde voix, le nom /ša:t/, = « ovin », étant asexué, n'a pas entraîné, bien que de forme féminine [29], le féminin de la première voix, la pro-forme /ha:ḏa:/, = « ceci ».

/*ha:ḏa: raḥmat-u-n* min rabb i:/ « *Cela* est *une grâce* de mon Seigneur. » [30]
/?inna *ha: baqara-t-u-n* ṣafra:?-u/ « *Ce* doit [être] *une génisse* rousse. » [31]
/*?antum ha:?ula:?i*/ « *Vous* êtes *ceux-là.* » [32]

Dans le cas particulier où la relation entre les deux voix est métaphorique, la métaphore annihile d'emblée toute possibilité d'accord. Exemples :

/?a *ṣaḵrat-u-n ?ana:*/ « Suis-*je* [de] *pierre*? » [33]

où la première voix, la pro-forme /?ana:/, = « je », qui est le « je » du poète, est masculin; où la seconde voix est un féminin grammatical.

/*?al ḥaǧǧ-u ?ašhur-u-n* maʿlu:mat-u-n/ « *Le Pèlerinage* [à La Mecque, ce sont] *des mois* déterminés. » [34]

où la première voix est le *modus informis* /ḥaǧǧ/, = « fait de faire le Pèlerinage à La Mecque », changé en *res* abstraite; où la seconde voix est la *res* abstraite, /?ašhur/, « mois », *au pluriel.*

/*hunna liba:s-u-n* la kum wa *?antum liba:s-u-n* la hunna/ « *Elles* sont *un vêtement* pour vous. *Vous* êtes *un vêtement* pour elles. » [35]

où la seconde voix, /liba:s-u-n/, = « vêtement », est rapportée métaphoriquement à chacune des deux premières voix, /hunna/, = « elles (les femmes) », /?antum/, « vous (les hommes) ».

/wa *ṣ ṣamt-u ḥikmat-u-n*/ « *Le silence* est *une certaine sagesse.* » [36]

où le *modus temporis* /ṣamt/, = « silence », est transformé en *res* abstraite par /ṣ/ (< (?a)l/).

27. Coran, XI/72.
28. Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. III, p. 562.
29. La désinence /t/ de /ša:t/, homophone de la modalité du féminin, est le signifiant de la modalité singulative. Un ovin mâle se dit /ša:t-v- (-n) ḏakar-v (-n)/.
30. Coran, XVIII/98. La forme /raḥmat/ est un ancien *modus temporis*; la consonne /t/ n'y est donc pas, originellement, le morphème du féminin qu'elle deviendra par la suite; voir André Roman, *La grammaire arabe.*
31. Coran, II/69.
32. Coran, III/66.
33. Début d'un vers, de mètre *basīṭ*, du poète al-Mutanabbī, tué en 345/965. Le vers est p. 548 du commentaire de son *Dīwān* par Nāṣīf Al-Yāziǧī, *al-ʿUrf aṭ-Ṭayyib fī Šarḥ Dīwān ʾAbī ṭ-Ṭayyib*, 2 vol., s.l., s.d.
34. Coran, II/197.
35. Coran, II/187.
36. Citation de la page 9 du *Kitāb at-Tarbīʿ wa t-Tadwīr* d'al-Ǧāḥiẓ, penseur irakien, mort en 255/868-869, (Charles Pellat, *Le Kitāb at-Tarbīʿ wa t-Tadwīr*, Damas, 1955, *P.I.F.D.*). La forme /ḥikmat/ est également un ancien *modus temporis*; la voyelle /i/ y est le signifiant de la « modalité de manière » ici traduite par « certaine ».

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

/fa *l waǧh-u ǧawharat-u-n* wa *l ǧism-u ʿabharat-u-n**
wa *r ri:ḥ-u ʿanbarat-u-n* wa l kull-u min nu:ri:/

« *Le visage* est *un joyau. Le corps* est un *narcisse**
L'haleine est de *l'ambre.* Le tout est de lumière. » [37]

où les *res* accouplées, —/waǧh — ǧawharat/, /ǧism — ʿabharat/, /ri:ḥ — ʿanbarat/—, qui sont les voix de ces trois phrases sont au singulier : la relation de nombre est donc observée; et, comme elles sont asexuées, leur genre grammatical est libre; et comme elles sont des métaphores, la relation de genre n'est pas contrainte.

Le travestissement de la réalité est rendu évident par la violation de la similitude entre *res* [38]. Exemples :

/ma: ʔ*anta* ʔilla: *ġa:dat-u-n* mamku:rat-u-n*
law la: šawa:rib-u ka l muḥi:ṭat-u bi l fam-i/
« *Tu* n'es qu'une *branche* souple, [une jeune fille, aux chevilles] teintes de terre rouge n'étaient les moustaches qui entourent ta bouche. » [39]

/bi ḥawra:n-a jaʿṣir-*na* s sali:ṭ-a ʔ*aqa:rib-u* h/
« [Tu es un homme] dont *les proches*, dans le Ḥawrān [40], — ce sont des femmes —, *pressent* l'huile de sésame. » [41]

2. UNE VOIX EST UNE *RES*, L'AUTRE VOIX EST UN *MODUS*.

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque du féminin alors que la première voix est un féminin :

/ʔ*as sama:*ʔ*-u munfaṭir-u-n* bi hi/ « *Le ciel se fendra* alors. » [42]

où la première voix, /sama:ʔ/, = « ciel », est un nom féminin « par nature ».

/laʿalla *s sa:ʿa-t-a qari:b-u-n*/ [43] « Peut-être *l'Heure* est-elle *proche.* »

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque de nombre alors que la première voix n'est pas un singulier.

37. Le vers, de mètre *basīṭ*, repris du *Ṭawq al-ḥamāma* d'Ibn Ḥazm, p. 284-285, est du poète « élégiaque », Al-ʿAbbās b. al-ʾAḥnaf, mort, semble-t-il, après 193/808.

38. Ce n'est qu'entre *res* que la violation de la réalité peut être évidente, *linguistiquement*.

39. Le vers, de mètre *kāmil*, est du Secrétaire ʾAḥmad b. Yūsuf, mort en 213/828; il est repris du *Kitāb al-ʾAġānī* de ʾAbū l-Faraǧ al-ʾIṣfahānī (Beyrouth, *Dār aṭ-Ṭaqāfa*, 1374-1384/1955-1964, 25 vol.), vol. XXIII, p. 160; l'on remarquera que l'ordre des deux phrases, la phrase modalité et la phrase matrice, a été inversé pour produire un effet de surprise.

40. Le sud de la Syrie.

41. Presser l'huile est un travail de femme. Le vers, de mètre *ṭawīl*, ici repris du *Kitāb* de Sībawayhi (vol. II, p. 40), est du poète al-Farazdaq, mort vers 110/728.

42. Coran, LXXIII/18.

43. Coran, XLII/17; /sa:ʿat/, = « heure », est, comme /raḥmat/, un ancien *modus temporis*.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

/kali:l-aj ja ma: *wa:f-i-n* bi ʿahd i: ʔ*antuma:*/
« Ô mes deux amis ! [Vous] n'êtes pas *fidèles* à [votre] engagement à mon égard, *vous deux.* » [44]

/wa *hum qali:l-u-n*/ [45] « *Ils* sont *peu nombreux.* »

/*ḵabir:-u-n banu:* lihb-i-n fa la: taku mulġij-a-n* maqa:lat-a lihbijj-i-n ʔiḏa: ṭ ṭajr-u marrati:/
« *Experts* sont *les Banû* Lihb [dans l'ornithomancie]. Ne compte donc pas pour rien* ce que dit l'un d'eux quand passent les oiseaux. » [46]

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque de nombre et sans marque de genre alors que la première voix n'est pas un masculin singulier.

/*hunna ṣadi:q-u-n* li llaḏi: lam jašib/
« *Elles sont amies* de qui n'a pas les cheveux blancs. » [47]

/ʔ*ar riğa:l-u* wa *n nisa:*ʔ*-u* fi: l ğunu:ḥ-i ʔila: ha:ḏ-aj-ni š šajʔ-aj-ni *sawa:*ʔ*-u-n*/ [48]
« *Les hommes* et *les femmes*, dans leur penchant pour ces deux choses, sont *semblables.* »

3. LES DEUX VOIX SONT DES *MODUS*.

Il faut, pour que les deux voix puissent être, l'une et l'autre, des *modus*, que la première voix soit un *modus informis* et la base d'une *res*, son « sujet » ou son « objet », qui sera la *res* immanquable de la phrase. Exemples :

/*ṣuʿu:d-u* l ma:ʔ-i *wahm-u-n*/
« *L'élévation* de l'eau est *une chimère.* » [49]

/*sa:*ʔ*iġ-u-n šara:bu* hu/
« *Agréable elle* est *à boire.* » [50]

/ʔinna *baṭš-a* rabb-i ka la *šadi:d-u-n*/
« En vérité *la rigueur* de ton seigneur, oui, est *violente.* » [51]

Cependant le *modus informis*, et cela en raison de son indépendance à l'égard de tout agent aspectuel, est, étranger au genre et au nombre.

44. Cet hémistiche, de mètre *wāfir*, d'un poète inconnu, est cité par le grammairien Ibn Hišām al-'Anṣārī, — mort en 761/1360 —, dans son *'Awḍaḥ al-Masālik 'ilā 'Alfiyyat Ibn Mālik* (5e éd., Beyrouth, Dār al-Ǧīl, 4 vol., 1399/1979), vol. I, p. 189.

45. Phrase de Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 28.

46. Ce vers connu, d'un poète ancien, inconnu, de mètre *ṭawīl*, est cité, sous le numéro 128, dans le *Šarḥ Qaṭr an-Nadā wa Ball aṣ-Ṣadā* (éd. par Muḥyī al-Dīn ʿAbd al-Ḥamīd, Le Caire, 1355/1936 (?)) du grammairien Ibn Hišām, mort en 761/1360, p. 272-273.

47. Fragment de vers, cité p. 273 du *Šarḥ Qaṭr an-Nadā wa Ball aṣ-Ṣadā*. Voir d'autres exemples dans le *Lisān al-ʿArab* d'Ibn Manḍūr, *s.v.* /ṣadi:q/.

48. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 318-319.

49. La phrase, dont les deux voix sont des *modus informis*, est reprise de la page 11 du recueil de nouvelles, *'Ādamu ya'kulu t-tuffāḥata wa yatruku nī* (Jounieh, Liban, *Agate*, 1984) de l'universitaire et auteur libanais contemporain, Salīm Mitrī Būlus.

50. Coran, XXXV/12, où la seconde voix est un *modus agentis.*

51. Coran, LXXXV/12, où la seconde voix est un *modus determinans.*

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il n'y a donc d'accord possible que si la coordination de plusieurs *modus* en fonction de première voix produit un effet de nombre. Exemple où cet accord n'est pas encore pas réalisé :

/wa *ḥusn-u* t ta?li:f-i wa *bara:ʿat-u* l lafḏ-i
jazi:du l maʿna: l makšu:f-a baha:?-a-n wa wa ḥusn-a-n wa rawnaq-a-n/
« La *beauté* de la composition, le *bonheur* des sons *ajoute(nt)* au sens nu éclat, beauté et chatoiement. » [52]

II. L'accord entre une base et son expansion

La base d'une expansion d'identité ne peut être qu'une *res*, qui est une *res* particulière : une pro-forme [53].

La base d'une expansion d'identification peut être une *res* ou un *modus*. Elle est toujours une *res* si l'expansion est une *res*.

1. L'EXPANSION EST D'IDENTITÉ OU D'IDENTIFICATION.

1.1. La base et l'expansion sont des *res*.

1.1.1. Exemples d'expansions d'identité :

/maratu bi *hi l miski:n-i*/ [54] « Je suis passé près de *lui, le pauvre.* »

où l'expansion d'identité de la pro-forme /hi/, /l miski:n-i/, = « le pauvre », est un *modus determinans* transformé en *res* par l'article /l/.

/fa bi *ma: naqḍ-i* him mi:ṯa:q-a hum .../
« Et en raison de *cela, la rupture* par eux de l'Alliance ... » [55]
/ġaḍibta min ġajr-i *ma: ǧurm-i-n*/
« Ton courroux n'a de cause dans *aucun crime.* » [56]

où le *modus informis* /ǧurm/ est employé comme une *res* abstraite; l'on voit bien ici comme est facilement franchissable la frontière entre *modus informis* et *res*.

52. La phrase est reprise de la *Muwāzana* d'al-'Āmidī, polygraphe irakien mort en 370/981 (Beyrouth, *Maktabat al-ʿIlmiyya*, 1363/1944 (?)), p. 381.

53. Cela a été vu *supra* dans le § « Les expansions d'identité ou d'identification », en A. 2.1.2.1.

54. Cette phrase est rapportée par Sībawayhi d'après al-Ḫalīl (*al-Kitāb*, vol. II, p. 75). Toutefois la qualification d'une pro-forme par un adjectif lui semble discutable; voir *al-Kitāb*, vol. II, p. 76.

55. Coran, IV/155.

56. La phrase et le verset IV/155, sont cités par Sībawayhi (*al-Kitāb*, vol. IV, p. 221), avec ce commentaire qui donne /ma:/ pour explétif : « wa ["mâ"] hiya laġwun fī 'anna hā lam tuḥdiṯ 'iḏ ǧā'at šay'an lam yakun qabla 'an taǧi'a min al ʿamali wa hiya tawkīdun li l-ʿamal ».

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Plus fréquemment, c'est le morphème de personne d'un verbe qui est la base d'une expansion d'identité. Exemples sans accord :

/fa nḏuru: kajfa *ka:na ʿaqibat-u* l mukaḏḏib-i:-na/
« Considérez quelle *a été la fin* de ceux qui ont crié au mensonge! » [57]

où la *res* abstraite /ʿa:qibat/, = « fin, sanction », dont la langue a fait un féminin [58], est expansion d'identité du morphème de personne du verbe /ka:na/, = « Il a été ».

/fa qad ğa:?a *?ašra:ṭ-u* ha:/ « Déjà ont paru ses *Signes.* » [59]

où /?ašra:ṭ-u/, « signes », nom féminin pluriel, est expansion d'identité du morphème de personne du verbe /ğa:?a/, = « il est venu, a paru ».

/wa *qa:la niswat-u-n* fi: l madi:nat-i .../ « Et *des femmes dirent* par la ville ... » [60]

Ces trois versets témoignent de l'état primitif en arabe de la représentation régressive et, par là même, de l'accord.

1.1.2. Exemples d'expansions d'identification :

/ja: ražul-u *zajd-u-n*/ [61] « Eh, l'homme *Zayd!* »

où la modalité d'appel, /ja:/, est la seconde voix; le nom /ražul/, = « homme », la première voix, est la base de l'expansion d'identification /zajd/, = « Zayd ».

Cependant, une base indéterminée peut avoir une expansion d'identité déterminée, cela par le moyen sémantique de sa présentation comme une comparaison. Exemple :

/la hu *ṣawt-u-n ṣawt-u* l ḥima:r-i/ « Il a *une voix, la voix* [même] de l'âne. »

où /ṣawt-u (l hima:r-i)/, = « la voix (de l'âne) », est expansion d'identification de /ṣawt-u-n/, = « une voix » [62].

57. Coran, III/137.

58. Dans /ʿa:qiba-t/, le morphème /t/ est un allomorphe de la *res* générale, $\sqrt{\text{m}}$. Autres exemples d'emploi de ce morphème /t/, signifiant de la *res* générale : /ḍari:ba-t/, «*res* frappeuse», *id est* « contribution, impôt »; /ḵali:fa-t/, = « *res* successible », *id est* « calife ». Voir André Roman, *La grammaire arabe*.

59. Coran, XLVII/18; les *Signes* sont ceux de l'Heure.

60. Coran, XII/30. Il est remarquable que les lecteurs ne rapportent aucune version de ce verset avec l'accord en genre désormais canonique. Le juriste et lecteur du Coran, Makkī b. ʾAbī Ṭālib al-Qaysī, mort en 437/1045, a cité dans son *Kitāb Muškil ʾIʿrāb al-Qurʾān* (Damas, 1394/1974, 2 vol., Collection : *Maṭbūʿāt Maǧmaʿ l-Luġat al-ʿArabiyya bi Dimašq*), vol. I, p. 238-239, plusieurs exemples comparables. Selon Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 38, « wa qāla baʿḍu l-ʿarabī (qāla fulānatu) ».

61. Exemple de l'usage.

62. L'exemple est cité par Sībawayhi, — *al-Kitāb*, vol. I, p. 361 —, comme étant d'al-Ḫalīl : « wa zaʿama l-Ḫalīlu ʾanna hu yaǧûzu " la hu ṣawt-u-n ṣawt-u l ḥima:r-i " ʿalā ṣ-ṣifati li'anna hu tašbīhun fa min ṭumma ǧāza ʾan tūṣafa n-nakiratu bi hi ».

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Et une base qui est un singulier grammatical mais est de sens pluriel peut avoir une expansion d'identification au pluriel. Exemple :

/wa ktaːra muːsa: *qawm-a* hu *sabʿ-iː-na raǧul-a-n/*
« Moïse choisit son groupe, *soixante-dix hommes.* » [63]

1.2. La base est une *res*, l'expansion est un *modus*. Exemples :

/la qad ǧiʔta *šajʔ-a-n ʔimr-a-n/*
« Tu as, certes, commis *une chose monstrueuse.* » [64]

/hal šaʿartum bi mawt-i *marjam-a ṣ ṣanaːʿ-i/*
« Avez-vous eu connaissance de la mort de *Maryam l'industrieuse ?* » [65]

où le *modus determinans* /ṣanaːʿ/ est sans marque du féminin, où « l'article » /ṣ/ (< /l/) est le morphème d'excellence.

/tanziʿu n naːs-a
ka ʔanna hum ʔaʿǧaːz-u *nakl-i-n munqaʿir-i-n/*
« [Le vent] arrachait les hommes
tout comme s'ils étaient des stipes de palmiers *que l'on déracine.* » [66]

où la base de l'expansion d'identification, le *modus* /munqaʿir/, qui est sans marque de pluriel, est le nom collectif /nakl/, = « palmiers ».

1.3. La base et l'expansion sont des *modus*. Exemple :

/ʔinna daːlika la *ḥaqq-u-n takaːṣum-u* ʔahl-i n naːri/
« En vérité, cela [*sera*] *réellement*, oui, [cette] *dispute* entre les Hôtes du Feu. » [67]

où la seconde voix, le *modus informis* /ḥaqq/, = « s'accomplir », est la base d'une expansion d'identité, le *modus informis* /takaːṣum/, = « dispute intestine », base lui-même d'une expansion d'annexion, le « génitif subjectif », /ʔahl/, = « hôtes ».

2. L'EXPANSION EST MODALE.

Systématiquement seule *pouvait* être la base d'une expansion modale l'une ou l'autre des deux voix de la phrase.

63. Coran, VII/155. La traduction proposée est littérale.
64. Coran, XVIII/71.
65. Al-Žāhid, *Kitāb al-Buḫalāʾ* (éd. Ṭaha l-Ḥāǧirī, Le Caire, *Dār al-Maʿārif*, s.d., collection *Ḏaḫāʾir al-ʿArab*, nº 23), p. 30. Traduction française avec une introduction et des notes par Charles Pellat, *Le livre des avares*, Paris, G.P. Maisonneuve, 1951, collection Islam d'hier et d'aujourd'hui, vol. X.
66. Coran, LIV/20.
67. Coran, XXXVIII/64.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans le cas où la seconde voix est une unité fléchie [68], toute expansion modale recevant le même fonctionnel désinence /a/, ce fonctionnel unique ne pouvait rapporter l'expansion modale à l'une des deux voix à l'exclusion de l'autre, car, dans ce cas, l'une et l'autre avaient également vocation à être la base de cette expansion. La langue, faute d'avoir dédoublé le fonctionnel, avait, de façon originale, choisi une solution morphologique : elle rapportait, systématiquement, à la première voix celles de ses expansions modales faites d'unités de nomination en relation nécessaire avec une *res* [69]; et, à la seconde voix, celles de ses expansions modales faites avec ses autres unités de nomination.

Les unités de nomination de la langue arabe, qui sont nécessairement en relation avec une *res* sont celles qui dénotent un *modus* portant une modalité aspectuelle spécifiée. En effet, les variations du déroulement du *modus*, s'il n'est pas *informis*, ne peuvent qu'être le fait de l'intervention d'une *res*. En conséquence étaient rapportées à la première voix toutes les formes dénotant un *modus non informis*, détaillément : les formes du verbe, les *modus agentis vel patientis*, les *modus determinans* [70].

Cependant, lorsque la langue n'a plus dit uniquement la réalité du monde, les formes nominales qui, différemment des *modus*, n'impliquent point des *res* mais les dénotent par elles-mêmes, ont été utilisées comme expansions modales de la première voix pour donner à celle-ci une représentation métaphorique. Ainsi, la phrase /qa:tala ?asad-a-n/ qui, dans un emploi « réaliste » de la langue, signifie « Il a combattu un lion », avec /?asad-a-n/, = « lion », conformément au système, dans la fonction d'expansion complétive de la seconde voix, signifie, dans un emploi « irréaliste » de la langue, « Il a combattu en lion », avec /?asad-a-n/, en rupture de système dans la fonction d'expansion modale de la première voix. Le recours nouveau à l'intonation devenait nécessaire pour dissiper l'ambiguïté née de la métaphore.

Cependant, comme toute expansion modale de la seconde voix est toujours faite, systématiquement, de *modus informis*, et que ces *modus* sont toujours restés étrangers au genre et au nombre, les expansions modales de la seconde voix n'intéressent pas

68. Dans les phrases d'attestation, qui dénotent une assertion, une invocation, une exclamation, la seconde voix est une modalité, c'est-à-dire une unité de nomination non construite sur des consonnes radicales, une unité « amorphe »; voir A. Roman, « Le hasard et la nécessité dans l'ordre des langues ... ».

69. C'est que le *duo* idéal est formé d'une *res* en situation de première voix et d'un *modus* en situation de seconde voix : de fait le duo *res* — *modus* est idéal parce qu'il établit par lui-même la relation au temps qui est inhérente aux expériences du monde que les phrases verbalisent.

70. Le *modus determinans* était caractérisé par la modalité aspectuelle de « non achèvement ». Cette modalité avait pour signifiant la longueur de la deuxième voyelle; le *modus* commencé était ainsi spécifié comme persistant. En raison de sa persistance même, le *modus determinans* était susceptible d'apparaître comme exprimé hors du temps. Cette fausse apparence a fait qu'à une certaine étape de l'évolution de la langue, l'aspect qu'il dénotait n'a plus été reconnu : le *modus determinans* a été alors perçu comme une autre figure du nom, comme une *res*. D'où sa catégorisation par la Tradition comme une *ṣifa*, un *nomen adjectivum*.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'accord et ne seront donc pas examinées. Exemples d'expansion modale de la première voix :

/la hu *ṣari:f-u-n ṣari:f-a* l qaʿw-i bi l masad-i/
« D'où un *grincement, le grincement* de la poulie de bois contre la corde de fibres. » [71]

où la voix, base de l'expansion modale, et l'expansion modale sont un même *modus informis*. Le fait est particulier :

/ja:raǧul-u *zajd-a-n*/
« Eh l'homme, *Zayd en l'occurrence!* » [72]

où la première voix est une unité amorphe, la modalité d'appel /ja:/.

/fa ǧi?-*na ʔusd-a* ġa:ba:t-i-n ʔilaj him/
« Et, *lions* des forêts, *nous* marchâmes sur eux. » [73]

/ṯumma ǧaʿal-*u:* jaḥmilu:na ʿalaj hi *raǧul-a-n raǧul-a-n*/
« Puis *ils* se mirent à le charger, *homme* [*après*] *homme*. » [74]

où, remarquablement, le morphème de personne du verbe /ǧaʿalu:/, = « ils se mirent à », a une double expansion modale, /raǧul-a-n raǧul-a-n/, faite de deux occurrences du même nom *au singulier*.

/fa qa:mat *kaʔi:b-a-n* lajsa fi: wahǧi ha: dam-u-n/
« Elle se dressa, *dolente*, son visage vidé de son sang. » [75]

où, comme dans l'exemple suivant, l'expansion modale est sans marque d'accord :

/laʿalla s sa:ʿat-a taku:nu *qari:b-a-n*/ [76] « Peut-être l'Heure est-elle *proche*. »

ϒ. LES DÉVELOPPEMENTS DE L'ACCORD

I. L'accord entre deux voix

1. LES DEUX VOIX SONT DES *RES*. Exemples :

/ha:ḏihi biḍaʿat-u na:/ « *Celle-ci* est notre *marchandise*. » [77]

où la pro-forme /ha:ḏihi/, = « celle-ci », qui constitue la première voix, a pris le genre féminin, purement grammatical, de la seconde voix, /biḍa:ʿat-u-n/, = « marchandise ».

71. Le vers, de mètre *basīṭ*, est d'An-Nābiġa aḏ-Ḏubyānī Ziyād b. Muʿāwiya, « poète de tribu » de l'Arabie centrale, mort au tout début du VII[e] siècle. Le poète, dans l'hémistiche qui est cité par Sībawayhi, — *al-Kitāb*, vol. I, p. 335 *sq.* —, décrit une jeune chamelle qui frotte ses dents les unes contre les autres.

72. Exemple de l'usage.

73. Cet hémistiche, de mètre *wāfir*, est du poète al-ʿAbbās b. Mirdās, mort vers 23/644. Ici la métaphore, comme elle a simplement remplacé « hommes » par « lions », ne touche pas à l'accord.

74. Ibn Hišām, ʾAbū Muḥammad, *as-Sīra an-Nabawiyya*, vol. IV, p. 99.

75. Premier hémistiche d'un vers, de mètre *ṭawīl*, de l'« élégiaque » ḥiǧāzien ʿUmar b. ʾAbī Rabīʿa, mort en 93/712 ou 103/721; voir Muḥammad Muḥyī al-Dīn ʿAbd al-Ḥamīd, *Šarḥ Dīwān ʿUmar b. ʾAbī Rabīʿa*, 3[e] éd., Le Caire, Maṭbaʿat al-Madanī, 1384/1965, p. 99.

76. Coran, XXXIII/63.

77. Coran, XII/65.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La phrase :

/hija r riža:l-u/ « *Ils* sont *les hommes.* » [78]

littéralement :

« *Elle* est *les hommes* ».

qui ne serait pas reçue aujourd'hui. Elle est apparue comme une conséquence des faits qui seront examinés dans le paragraphe suivant.

Cependant la phrase semblable, citée avec elle sur le même pied par Sībawayhi, est, dans la langue arabe historique, une phrase normale :

/hija l ğima:l-u/ « *Ce* sont *les chameaux.* »

littéralement :

« *Elle* est *les chameaux.* »

Et aussi la phrase suivante :

/ʿadi:dat-u-n ʔasla:b-u ha:ḍa: l lail-i fi: l maġa:rah/
« *Nombreuses* sont *les prises* de cette nuit dans la grotte. » [79]

où la seconde voix, le *modus determinans* /ʿadi:dat/, = « nombreuse », est au féminin singulier.

Cela en raison du fait que les Arabes ont, depuis, inventé entre les noms une distinction linguistique nouvelle : [+ Humain] *vs* [— Humain] [80].

2. UNE VOIX EST UNE *RES*, L'AUTRE VOIX EST UN *MODUS*.

Exemples :

/ʔa *wa.ṣil-u-n ʔanta* salma: baʿda maʿtabat-i-n/
« Vas-*tu renouer* avec Salmâ après tant de reproches ? » [81]

où la seconde voix, le *modus agentis* /wa:ṣil/, = « (qui) va renouer, (qui) va avoir renoué », est du « singulier » mais où la première voix, la pro-forme /ʔanta/, = « tu », étant du masculin singulier, rien n'apparaît d'un accord éventuel. Cependant la comparaison avec le vers suivant donnera une apparence d'accord « masculin singulier » entre les deux voix.

/ʔa *ta:rikat* i: li l mawt-i *ʔanti* [...]/
« M'*abandonneras-tu* à la mort ? [...] » [82]

où la première voix est la pro-forme /ʔanti/, = « tu (féminin singulier) » ; où la seconde

78. Cette phrase est citée comme normale (*ğâ'iz*) par Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 39.

79. Le vers est repris de la pièce n° 14, *al-Layl fī kulli makān*, du volume III du *Dīwân* du poète marocain contemporain, ʿAbd al-Wahhāb al-Bayyātī.

80. Cet accord sera raisonné *infra*, en II. 1. 1. de cette même partie.

81. Cet hémistiche, de mètre *basīt*, est du poète Ğarīr, mort vers 110/728; il est repris de la page 669 de son *Dīwān* (Le Caire, éd. Muḥammad b. Ḥabīb et Nuʿmān Muḥammad 'Amīn Ṭaha, Dār al-Maʿārif, 1969-1971, 2 vol., collection : *Ḏaḫā'ir al-ʿArab* — n° 43).

82. C'est le début du premier hémistiche d'un vers, de mètre *ṭawīl*, du poète Mağnûn Laylā, mort après 65/685.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

voix est le *modus agentis* /ta:rikat/, = « (qui) va abandonner, (qui) va avoir abandonné », également féminin singulier.

/ʔinna *s sa:ʿat-a ʔa:tijat-u-n*/
« Assurément *l'Heure* est *incombante.* » [83]

où l'on aura reconnu dans le deuxième /t/ de /ʔa : tijat-u-n/ le morphème du féminin.

/fari:q-u-n min hum *muʿriḍ-u:-na/*
« *Une fraction* d'entre eux *se détourne.* » [84]

où la seconde voix, le *modus agentis* /muʿriḍ-u:-na/ est au pluriel alors que la première voix, /fari:q/, = « fraction », est un nom grammaticalement singulier mais de sens pluriel. L'accord en nombre s'est donc fait sur le sens.

/naḥnu muṣliḥ-u:-na/
« *Nous* sommes *réformateurs.* » [85]

où la seconde voix, le *modus determinans*, /muṣliḥ-u:-na/, a reçu la marque /u:/ du pluriel.

Cet accord en genre et en nombre est désormais l'accord général.

3. LES DEUX VOIX SONT DES *MODUS.*

La coordination de plusieurs *modus informis* en fonction de première voix va accorder également la seconde voix au féminin singulier.

/wa la:kinna *stiʿḏa:b-a* t tamanni:
wa *sti:ṭa:ʔ-a* markab-i l ʿağz-i wa *saḵaf-a* r-raʔj-i
qa:ʔidat-u-n ʔaṣḥa:ba ha: ʔila: l waba:l-i wa l ḵazj-i/

« Mais *se complaire* dans les souhaits,
fouler le pont de la faiblesse, *avoir des vues ineptes,*
conduit aux avanies, aux revers. » [86]

où la seconde voix, /qa:ʔidat-u-n/, = « conduisante », est au féminin singulier pour s'accorder aux trois premières voix coordonnées, /stiʿḏa:b/, /sti:ṭa:ʔ/, /saḵaf/ [87].

II. L'accord entre une base et son expansion : la naissance du pseudo-accord du féminin

1. LA BASE ET SON EXPANSION SONT DES *RES.*

1.1. Les deux *res* sont une base et son expansion d'identité ou son expansion d'identification

83. Coran, XX/15.
84. Coran, XXIV/48.
85. Coran, II/11.
86. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 352.
87. De même est au féminin singulier la proforme /ha:/, expansion d'annexion de /ʔaṣḥa:b/.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le cas, désormais banal, est celui où l'accord suit jusqu'aux apparences du genre. Exemple :

/wa t-aklabu *š šahwat-u*/ « *La concupiscence* fait rage. » [88]

où l'ancien *modus temporis* /šahwat/, = « concupiscence », est assimilé à une *res* de genre féminin.

Le cas intéressant, particulier, est celui où la base de l'expansion d'identité est le morphème /t/ analysé traditionnellement comme la « troisième personne du féminin » [89]. Exemples :

/faʿala-t/ « elle a fait. »
/t-afʿal(u)/ « elle fait. »

Ce morphème (prétendu) de la troisième personne est homophone de la pro-forme /t/ qui dénote la *res* générale. Cette homophonie a permis un joli jeu rhétorique. Lorsque l'expansion d'identité de la « troisième personne » nommait un corps de personnes, la pro-forme /t/, dès lors que les schèmes à /t/, —/faʿala-t/ et /t-afʿal(u)/—, existaient dans les paradigmes du verbe, pouvait être employée, à la place du morphème de ces schèmes, pour signifier *l'unanimité* de ces personnes. Exemples du Coran [90] :

/wa qa:lat-i n naṣa:ra: l masi:ḥ-u bn-u lla:h-i/
« Et les Chrétiens ont dit : " Le Messie est le Fils d'Allāh ". » [91]

/qul la ʔin iğtamaʿat-i l ʔins-u wa l ğinn-u .../ [92]
« Dis : « Si les Hommes et les Djinns s'unissaient ... »

Dans le texte suivant repris d'un grammairien :

/fa ʔin qa:la fa qad samiʿna: kum taqu:lu:na
ʔinna l ʿarab-a faʿala-t kaḏa: wa lam t-afʿal kaḏa:

88. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 340.

89. Systématiquement, dans le verbe arabe, seules ont un signifiant, qui est une consonne radicale, = « $\sqrt{\text{C}}$ », les premières et les deuxièmes personnes. De fait, les troisièmes personnes ne sont pas dans le besoin d'un signifiant qui les spécifierait étant donné que les deux autres personnes sont spécifiées par des signifiants qui leur sont propres. Aux troisièmes personnes, la consonne /t/, = « C » (et non pas « $\sqrt{\text{C}}$ »), est donc le signifiant de la seule modalité du féminin. C'est par abus de langage qu'elle est dite morphème de personne.Voir André Roman, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la* koinè *arabe* (Aix-en-Provence, *Publications de l'Université de Provence*, 1983, 2 vol.), p. 873 et 880.

90. Le signifiant /t/ de la « *res* générale » sera dans les exemples, transcrit en italique : « *t* »; et, de même, la pro-forme /ha:/, du féminin singulier, qui la représente.

91. Coran, IX/30. Autre exemple, le verset XLIX/14 : /qa:lat-i l ʔaʿra:b-u ʔa:man-na:/ = « Les Bédouins ont dit : " Nous croyons " »; voir le commentaire du philologue et exégète ʾAbū Ğaʿfar an-Naḥḥās, mort en 338/950, dans son *ʾIʿrāb al-Qurʾān* (éd. par Zuhayr Ġāzī Zāhid, 2e éd., s.l., *ʿAlam al-Kutub, Maktabat an-Nahḍat al-ʿArabiyya*, 1405/1985, 5 vol.), vol. IV, p. 216 : « qāla Muḥammad b. Yazīd : " hāḏā ʿalā taʾnīṯī l-ğamāʿat " ʾay " qālat ğamāʿatu l-ʾaʿrāb " ». Mais l'accord masculin aurait été expliqué par " ğamʿ " à la place de " ğamāʿt " !

92. Coran, XVII/88.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

min ?anna *ha:*
la: *t*-aġmaʿu bajna sa:kin-aj-ni
wa la: *t*-abtadi?u bi sa:kin-i-n
wa la: *t*-aqifu ʿala: mutaḥarrik-i-n
wa ?anna *ha:*
t-usammi: š šakṣ-a l wa:ḥid-a bi l ?asma:?-i l kaṯi:rat-i
wa *t*-aġmaʿu l ?ašja:?-a l kaṯi:rat-a taḥta l ism-i l wa:ḥid-i
qulna: naḥnu naqu:lu
?inna l-ʿarab-a *t*-afʿalu kaḏa:
baʿda ma: waṭṭa?na: ?anna ḏa:lika tawqi:f-u-n/

« Si [quelqu'un] objectait : " Nous vous avons entendu dire
que les Arabes, unanimes, ont fait ceci et n'ont pas fait cela,
particulièrement
qu'ils ne réunissent pas deux consonnes quiescentes (= /CC[CV]/),
ne commencent [aucun mot] par une consonne quiescente (= /C[CV]/),
ne pausent point sur une consonne mue (= /CV/),
et qu'ils donnent, unanimement, à un objet unique plusieurs noms,
et réunissent plusieurs objets sous un nom unique ",
nous répondrions : « Nous-mêmes, oui, disons
que les Arabes font ainsi, unanimement,
[mais] après avoir établi que cela [qu'ils] font a été institué par Allāh. » [93]

le morphème /t/ de la *res* générale n'est pas la base d'une expansion d'identité. Cependant il représente comme « une » la *res* antécédente : « les Arabes ».

De même dans ce vers de la poésie ancienne :

/?in ni: wa rabb-i n naṣ:ra: ʿinda ʿi:d-i him*
wa l muslim-i:-na ?iḏa: ma: ḍamma *ha:* l ǧumaʿ-u:/
« Moi-même, en vérité, j'en fais le serment par le Seigneur des Chrétiens, lors de leur Fête*
et des Musulmans lorsque *les* rassemblent les vendredis. » [94]

où la pro-forme /ha:/, = « la », représente les Musulmans.

À l'époque historique déjà le jeu rhétorique n'était plus perçu. Et les exemples cités ne sont qu'un héritage. Les grammairiens de la Tradition arabe ou orientaliste

93. Ibn Fāris, *aṣ-Ṣāḥibī fī Fiqh al-Luġa wa Sunan al-ʿArab fi Kalāmi hā* (éd. Muṣṭafā Šuwaymī, Beyrouth, Badrān, 1382/1963, collection : *al-Maktabat al-Luġawiyyat al-ʿArabiyya*, n° I), p. 38-39. Le signifié « *res* générale » a été rendu par « unanimes » ou « unanimement ». L'on voit bien que l'usage linguistique décrit dans ce passage est, d'après Ibn Fāris qui, sur ce point, représente exactement la tradition grammaticale arabe, un usage sans exception et donc un usage « unanime ». En revanche, « Les Arabes sont unanimes à ... » ne peut se dire */?aġmaʿat-i l ʿarab-u .../, mais seulement /?aġmaʿa l ʿarab-u .../; en effet leur « unanimité » est dans cette expression signifiée par le verbe /?aġmaʿa/. Sur la croyance en l'institution divine de la langue, voir A. Roman, « L'Origine et l'organisation de la langue arabe d'après le *Ṣāḥibī* d'Ibn Fāris », in *Arabica*, tome XXXV/1, p. 1-17, Paris, 1988.

94. Ce vers, de mètre *basīṭ*, du poète al-'Aḫṭal, mort vers 91/709-710, est cité par Theodor Nöldeke, *op. cit.*, p. 83. Autre exemple; le vers anonyme, de mètre *basīṭ*, cité par Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 55 : /?ajj-u fata: hajǧa:?-a ?anta wa ǧa:ri ha:* ? iḏa:ma: riǧa:l-u-n bi r riǧa:l-i staqallati:/.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui ont voulu faire l'inventaire de cet héritage ont confondu ce /t/, signifiant de la « *res* générale » avec le /t/ signifiant du « féminin »! Or, les Arabes ne sauraient être des femmes. D'où les réinterprétations forcées du « féminin » en modalités « plus nobles » qui ont été proposées par toutes sortes de biais.

Cependant, si les êtres humains peuvent vouloir être unanimes, les autres animaux ont, naturellement, un même comportement asservi. D'où, pour eux, l'emploi également hérité, du morphème /t/ de la « *res* générale ». Exemple de l'usage :

/*t*-anbaḥu l kila:bu/ « Les chiens aboient. »

Ainsi serait née l'opposition [+ Humain] *vs* [— Humain] qui a englobé les êtres catégorisés comme « inanimés ». Exemples, les versets suivants où le morphème de personne de chaque verbe, la « troisième personne », /t/, du « féminin singulier », est pour les « étoiles », les « monts », les « chamelles », les « bêtes », les « mers » :

/wa ʔiḏa: n nuǧu:m-u nkadara-*t** wa ʔiḏa: l ǧiba:l-u sujjira-*t**
wa ʔiḏa: l ʿiša:r-u ʿuṭṭila-*t**
wa ʔiḏa: l wuḥu:š-u ḥušira-*t**
wa ʔiḏa: l biḥa:r-u suǧǧira-*t** .../
« Quand les étoiles se disloqueront* quand les monts seront mis en marche*
quand les chamelles pleines [95] seront négligées*
quand les bêtes [les plus] farouches seront rassemblées*
quand les mers seront bouillonnantes* ... » [96]

Ainsi, également, serait né l'accord du morphème de la « troisième personne » avec le féminin. On dit, par exemple :

/kataba-*t*-i l muʿallimat-u/ « L'enseignante a écrit. »

mais :

/kataba-t-i l muallima:t-u/ « Les enseignantes ont écrit. »

et :

/kataba-ø l muʿallim-u/ « L'enseignant a écrit. »

/kataba-ø l muʿallim-u:na/ « Les enseignants ont écrit. »

L'on voit bien que c'est la confusion du morphème de la « *res* générale » avec le morphème homophone du « féminin », qui a entraîné cet accord du féminin [97]. Mais cet accord ne s'est pas étendu au nombre. Et les rarissimes exemples attestés en arabe

95. Exactement : les chamelles dans le dixième mois de leur gestation, comme elles vont mettre bas.

96. Coran, LXXXI/2-7.

97. Il est possible que le féminin de certains noms collectifs ait la même origine. Ainsi, le nom collectif déjà cité, /ʔibil/, = « camélidés », est du féminin tandis que /ǧamal/, = « chameau », et /na:qat/, = « chamelle », sont « naturellement », le premier, du masculin, le second, du féminin.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

classique d'un prétendu accord en nombre sont en fait des exemples de jeux rhétoriques qui produisent une thématisation. L'exemple ancien le plus cité est le suivant :

/ʔakal-u: ni: l bara:ġīṯ:ṯ-u/ [98]

que l'on comprend comme signifiant :

« Les puces m'ont mangé. »

Et qui signifie :

« Elles m'ont mangé! Les puces. »

Autres exemples anciens :

/fa lamma: tara:ʔ-*a:* l ǧamʿ-*a:*-ni
qa:la ʔaṣḥa:b-u mu:sa: in na: la mudrak-u:-na/
« Quand *elles* furent en vue l'une de l'autre, *les deux troupes*,
les compagnons de Moïse dirent : « En vérité, oui, nous allons être rejoints ". » [99]

/jataʿa:qab-*u:*-na fi: kum *mala:ʔikat-u-n* bi l lajl-i wa *mala:ʔikat-u-n* bi n naha:r-i/
« [Des êtres] se succèdent parmi vous, des Anges, la nuit, et des Anges, le jour. » [100]

/wa ʔasarr-*u:* n-naǧwa: llaḏ-*i:*-na ḍalam-*u:*/ [101]
« Et [voici qu'] ils tiennent des conciliabules ceux qui ont été injustes. »

Ce pseudo-accord était attesté au IIe siècle comme un fait rare encore par Sībawayhi qui en donne les exemples suivants :

/ḍarab-*a:* ni: ʔaḵaw-*a:* ka/ « Ils m'ont frappé tous deux, tes deux frères. »

/ḍarab-u: ni: qawm-u ka/ « Ils m'ont frappé, les tiens. » [102]

Ensuite ce pseudo-accord a tendu à devenir l'accord parmi les Arabes insuffisamment instruits. Ainsi au témoignage d'al-Ḥarīrī, l'on disait de son temps, au XIIe siècle, en Irak :

/qa:m-*a:* r raǧul-*a:*-ni/ « Les deux hommes se sont levés. »

avec la forme duelle, /qa:m-a:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /qa:ma/.

98. La phrase est citée, sans condamnation, par Sībawayhi dans son *Kitāb*, particulièrement vol. I, p. 19, et vol. II, p. 41. Selon Simon Hopkins, in *Studies in the Grammar of Early Arabic* ..., p. 138, § 139 : « Much rarer than one would expect in view of its widespread distribution throughout the history of Arabic is the occurrence of the so-called *luġat 'akalūnī l-barāġīṯ*, *i.e.* agreement in number between a verb and its following plural subject ».

99. Coran, XXVI/61.

100. C'est un logion du Prophète. Voir ses références dans Wensinck, A. J. et *alii*, *Concordance et indices de la tradition musulmane, les six livres, le Musnad d'al-Dārimī, le Muwaṭṭa' de Mālik, le Musnad de Aḥmad ibn Ḥanbal* (Leide, Brill, 1936-1969, 7 vol.), vol. IV, p. 290 B.

101. Coran, XXI/3; dans le verset, /u:/ de /ʔasarr-u:/, de /ḍalam-u:/, et /i:/ de /llaḏ-i:/ sont deux signifiants de la même modalité du pluriel.

102. Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 40 : « wa hiya qalīlatun ».

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

/qa:m-*u:* r riža:l-u/ « Les hommes se sont levés. » [103]

avec la forme plurielle, /qa:m-u:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /qa:ma/. Exemple moderne :

/wa li faṭrat-i-n ma: ḍall-*a:* ṣafijjat-u wa huwa ǧa:lis-*aj*-ni ʿala: maqaʿad-*aj* him-*a:* ka?anna hum-*a:* summir-*a:* huna:ka/ [104]
« Et durant un certain temps, ils restèrent, Ṣafiyya et lui-même, assis sur leur banc comme s'ils y avaient été cloués. »

avec la forme duelle, /ḍall-a:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /ḍalla/.

L'accord ainsi créé a été réemployé par la langue pour la constitution de ses phrases complexes. Soient les phrases suivantes de l'usage :

a) /j-aktub-u l ?awla:d-u/
« Les enfants écrivent. »

b) /?al ?awla:d-u *j-aktub-u:-na*/
« Les enfants, *ils écrivent.* »

c) /?al ?awla:d-u *j-aktub-u muʿallim-u hum*/
« Les enfants, *leur maître écrit.* »

C'est dans ces trois phrases l'accord qui va manifester les rapports syntaxiques et sémantiques différents qu'ont entre eux leurs constituants.

En (a), phrase non complexe, /l ?awla:d-u/ est seulement expansion d'identité de la première voix de la phrase, le morphème de personne /j-[...]-ø/ : celui-ci précède son expansion et donc ne la représente pas; il n'a aucune marque de genre ni de nombre; il est au « masculin singulier ».

En (b), phrase complexe, /?al ?awla:d-u/ est la première voix de la phrase et le morphème de personne /j/ la suit : il la représente donc; d'où son accord avec elle en genre et en nombre; la voyelle longue /u:/, dans /j-aktub-u:-na/, est le signifiant de cet accord : le morphème de personne est réalisé : /j-[...]-u:/.

103. 'Abū Muḥammad al-Ḥarīrī, — poète et philologue arabe, mort en 516/1122 —, *Kitāb Durrat al-Ġawwāṣ fī 'Awhām al-Ḫawāṣṣ* (éd. avec le Šarḥ de 'Aḥmad Šihāb ad-Dīn al-Kafāǧī, Canstantinople, 1929), p. 65. Al-Ḫafāǧī, cadi érudit égyptien, mort au Caire en 1069/1659, a, p. 152-153 de son *Šarḥ*, réduit ce phénomène à l'usage ancien d'*une* communité, absente des éditions actuelles du *Kitāb* de Sībawayhi, qui se serait distinguée par cet accord typique de sa langue dite « 'akalū nī l barāġīṯ ». Cette réduction est caractéristique d'une négation entêtée de l'évolution de la langue; voir, par exemple, l'ouvrage collectif *'Al-luġat al-ʿarabiyya wa l-waʿy al-qawmī* (Beyrouth, *Markaz dirāsāt al-waḥdat al-ʿarabiyya*, 1984, et le compte rendu, décapant, d'Antoine Sayah, « Buḥūṯ wa munāqašāt ḥawla l-luġat al-ʿarabiyya, in *Dirāsāt* (Kulliyyat at-tarbiya-al-Ǧāmiʿat al-Lubnāniyya), Beyrouth, 1986.

104. /a:/ de /ḍall-a:/, fīm-a:, /hum-a:/, et /aj/ de /ǧa:lis-aj-ni/, /maqʿad-aj/, sont deux signifiants de la modalité du duel. Le texte a /faṭrat/, qui a été traduit par « temps », qui, en arabe classique, se dit /fatrat/, avec /t/ et non pas /ṭ/; en arabe classique, la forme avec /ṭ/, se lirait /fiṭrat/ et signifierait « disposition naturelle ». La phrase est reprise de la nouvelle de Ġassān Kanafānī, *ʿĀ'id 'ilā Ḥayfā* (Beyrouth, *Dār aṭ-Ṭaliʿa li ṭ-Ṭibāʿa*, 1981), p. 46.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

En (c), phrase également complexe, /ʔal ʔawla:d-u/ est la première voix de la phrase; le morphème de personne est au singulier; il est, comme en (a), réalisé /j/ (/j-[...]-ø/ dans /j-aktub-ø-u,); en effet, il ne représente pas la première voix et il est lui-même identifié par /muʿallim-u:-na/.

1.2. Les deux *res* sont une base et son expansion modale.

L'emploi de l'expansion modale s'est étendu dans la langue aux constituants de la phrase qui ne sont pas une voix.

Aussi, dans toute phrase dont plusieurs constituants se trouvent désormais avoir les mêmes « droits » à l'expansion modale, c'est désormais l'accord, quand il est discriminant, ou, sinon, l'intonation qui signifie à quelle base doit être rapportée l'expansion modale. Exemple :

/wa ʔarsalna: *ka* li n na:s-i *rasu:l-a-n*/
« Et Nous *t'*avons envoyé aux Hommes *comme un messager.* » [105]

où c'est l'accord qui fait reconnaître dans le nom /rasu:l-a-n/, = « messager », l'expansion modale de l'expansion complétive, le morphème de personne, /ka/, = « t' », à l'exclusion de l'autre candidat, celui du système, au rôle de base de /rasu:l-a-n/, le morphème de personne /na:/, = « nous ».

Dans l'exemple suivant c'est non plus l'accord mais l'intonation, accompagnant l'effet de sens, qui fait reconnaître dans l'expansion complétive, /ma:l/, = « biens », la nouvelle base de l'expansion modale répétée, /dirham/ :

/taṣaddaqtu bi ma:l i: *dirham-an dirham-a-n*/
« J'ai fait l'aumône de mon bien, *dirham* [*après*] *dirham.* » [106]

Systématiquement, cette expansion modale, dès lors qu'elle est une *res* [107], devrait avoir pour base la première voix de la phrase, le morphème de personne, /tu/, du verbe /taṣaddaqtu/, = « j'ai fait l'aumône »; la jolie hypallage ainsi réalisée ne se sera donc pas maintenue contre la réalité.

2. LA BASE EST UNE *RES*, SON EXPANSION EST UN *MODUS*.

2.1. L'expansion est une expansion d'identité ou d'identification.

Le *modus*, expansion d'identification de la *res*, ne peut être, dans un usage réaliste de la langue, qu'un *modus agentis vel patientis* ou un *modus determinans*. Exemples :

/huwa l muṣi:ba-*t*-u l ḥa:lla-*t*-u/
« Il est la disgrâce *qui défait* [toute chose]. » [108]

105. Coran, XVI/89.
106. La phrase est reprise du *Kitāb* de Sībawayhi, vol. I, p. 392.
107. Voir *supra* le § ß) II. 2.
108. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 232.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

où la première voix est le morphème de « non personne » /huwa/, = « il »; où la seconde voix, /muṣi:ba-t/, = « disgrâce », est une *res* abstraite [109], dont le nom est considéré, désormais comme étant féminin; d'où le féminin du *modus agentis* /ḥa:lla-t/, son expansion d'identification.

« jakrahu hu l kara:hijat-a *ṣ ṣaḥi:ḥat-a*/
« Sa détestation pour lui est la détestation même, *la véritable* [*détestation*]. » [110]

où le *modus determinans* /ṣaḥi:ḥat-a/, « véritable (féminin) », a reçu les trois caractères de sa base, *mécaniquement* : la modalité d'excellence /ṣ/ (< /(?a)l/); le morphème /t/; la désinence /a/, signifiant du fonctionnel nécessaire de sa fonction d'expansion d'identification de /kara:hijat-a/, = « détestation ».

/wa ḏakkarat ni: [...] šuhu:r-a-n *ḵawa:lij-a* wa ?aḵba:r-a-n *bawa:lij-a*
wa duhu:r-a-n *fawa:nij-a*/ [111]
« [La vue de cette femme] me rappela [...]
des mois *évanouis*, des échos *amortis*,
une époque *caduque*. »

où les trois pluriels de *res* abstraites, — /šuhu:r/, = « mois », /?aḵba:r/, = « nouvelles, bruits », /duhu:r/, = « âges », ont pour expansions d'identité des *modus agentis* qui ont pris, rhétoriquement, la forme de pluriels de noms : /ḵawa:lij/ pluriel de /ḵa:lij/, = « vacant », /bawa:lij/, pluriel de /ba:lij/, = « usé », /fawa:nij/, pluriel de /fa:nij/, = « caduc ».

2.2. L'expansion est une expansion modale. Exemples :

/wazn-u *ha: fa:riġat-a-n* ?alfu ki:lu:ġira:m/ [112]
« [Ce véhicule,] son poids *à vide* est de mille kilogrammes. »

où l'expansion modale /fa:riġat-a-n/, = « à vide », est au féminin singulier comme sa base, la pro-forme /ha:/.

/fa dḵul-u: ?abwa:b-a ǧahannam-a *ḵa:lid-i:-na* fi: ha:/
« Franchissez, vous y êtes *désormais éternels*, les portes de la Géhenne. » [113]

où l'expansion modale, /ḵa:lid-i:-na), = « éternels », est au masculin pluriel tout comme sa base, qui est conformément au système, la première voix de la phrase, le morphème de personne du verbe /dḵul-u:/, = « entrez! ».

109. La *res* abstraite /muṣi:bat/ est composée du *modus agentis* /muṣi:b/, et de la *res* générale ou *pro-res* « $\sqrt{\text{t}}$ »; la forme signifie étymologiquement « la *res* [le coup] qui [vous] atteint »; voir la note 58.

110. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 70.
111. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 288.
112. Exemple de l'usage.
113. Coran, XVI/29.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

2.3. L'expansion est une expansion d'annexion [114].

Il ne peut y avoir apparence d'accord, dans la langue arabe historique, entre une base et son expansion d'annexion que dans le seul cas où la base est un « nom de nombre » compris entre « trois » et « dix ».

En arabe, dans les langues sémitiques, les nombres de trois à dix reçoivent un suffixe /t/, homophone du féminin, quand le nom nombré est masculin, et ne reçoivent pas ce suffixe quand le nom nombré est féminin. Ce qui peut être schématisé ainsi :

Nom de nombre — /t/ ←→ Nom nombré + /t/
Nom de nombre + /t/ ←→ Nom nombré — /t/

Exemples :

/ṯala:ṯa-*t*-v ban-i:-na/ « Trois fils. »
/ṯala:ṯ-ø-v ban-a: t-i-n/ « Trois filles. »

Systématiquement le morphème /t/ affecté aux *modus informis* ne peut être que le signifiant d'un temps général; le procès dénoté par le *modus informis* étant « brut », — ce qui, dans ce paradigme, est signifié par le signifiant « zéro » de la modalité aspectuelle —, il est effectivement possible d'y découper une tranche de temps dont l'épaisseur est indifférente. Exemple :

/fa naḏira-t-u-n ʔila: majsarat-i-n/ [115]

qui signifie précisément :

« Alors attendre le temps [qu'il faudra] jusqu'à [ce que le débiteur soit dans] une aisance suffisante. »

Tout « nom de nombre », « trois », par exemple, dénoterait un procès. Des « fils » sont au nombre de « trois » du fait du procès qui les réunit *temporairement*, d'où le morphème /t/, d'où /ṯala:ṯa-t-v bani:na/, = « Trois fils », où /bani:na/, = « fils », est, syntaxiquement, un génitif subjectif. Pour cette même raison ce même morphème /t/ devait être présent dans le syntagme */ṯala:ṯa-t-v bana:tin/, = « trois filles », qui ne diffère du syntagme précédent, masculin, que par son genre différent, le féminin, de signifiant /t/ également; mais cette consonne étant raboutée au nom d'une *res* ne pouvait, semble-t-il, être confondue avec le morphème du temps, toute *res*, telle qu'elle est saisie par la langue, étant étrangère au temps. Par contre il pouvait être absent du

114. Voir A. Roman, « Sur le " croisement des genres des noms de nombre de trois à dix et du nom nombré " dans les langues sémitiques », in *Arabica*, tome XXXV/131, p. 401-403, Paris, 1988. Paul Joüon rapporte dans sa *Grammaire de l'hébreu biblique* (Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923, édition photomécanique corrigée en 1965), p. 420, § 1360, un fait comparable d'« entraînement grammatical » : « Le pluriel du premier nom [du groupe génitival] est passé mécaniquement au second »; et il cite entre autres exemples /ʿammej ho ʔaroso:ṯ/, = « les peuples des pays », pour « les peuples du pays ».

115. Coran, II/280.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

syntagme /ṯala:ṯ-v naḏira:tin/, = « trois moments d'attente », car le temps y était signifié, suffisamment par ce même morphème /t/ rabouté au *modus informis* /naḏira-t/; la réduction de /ṯala:ṯa-t-v/ à /ṯala:ṯ-ø-v/ supprimait la redondance. Puis, quoique les *modus* soient étrangers au genre, le morphème /t/ de /naḏira-t/ aura été identifié comme étant le morphème du féminin et l'on aura dit /ṯala:ṯ-v bana:tin/ par analogie avec /ṯala:ṯ-v naḏira:tin/.

Exceptionnellement, dans le deuxième hémistiche du vers suivant, le nombre « trois », base de la *res* au masculin pluriel, /šuḵu:ṣ/, = « personnes », est de forme masculine :

/fa ka:na miǧann i: du:na man kuntu ʔattaqi:*
ṯala:ṯ-u šuḵu:ṣ-i-n ka:ʿib-a:-ni wa muʿsir-u:/
« Ont été mon bouclier contre ceux que je craignais*
trois personnes : deux jeunes filles aux seins adolescents et une jeune femme adulte. » [116]

Ce manquement à la norme est sans doute le fait de la contrainte référentielle : les trois personnes sont de sexe féminin.

δ. CONCLUSION

Là où il est syntaxiquement possible, c'est-à-dire entre une voix et une voix ou entre une base et son expansion si celle-ci est d'identifié, d'identification ou modale, l'accord est un accord en genre et en nombre [117].

Dans la langue arabe historique la voix ou l'expansion s'accorde généralement avec son partenaire si celui-ci réfère à un être humain; sinon, conformément à une norme qui est devenue de plus en plus rigoureuse avec le temps, — un autre accord apparaissant comme un écart —, quand son partenaire est au pluriel, l'expansion, si elle est un *modus* impersonnel [118] *non informis*, se met au féminin singulier [119].

Ces règles de l'accord se sont formées, on l'a vu, d'une part,

— *via l'analogie* avec les similitudes référentielles présentées par les *res* en relation nucléaire ou d'identité ou d'identification ou modale, d'autre part,

— *via l'homophonie :*

— des morphèmes du temps général, « √t », et du féminin, « /t/ »,

116. Le vers, de mètre *ṭawīl*, est du poète ḥiǧāzien ʿUmar b. ʾAbī Rabīʿa, mort en 93/711-712 ou en 103/721. Le poète retraite, dissimulé dans le groupe de ces jeunes personnes. Voir *Dīwān*, p. 100.

117. La détermination n'étant qu'une expression particulière du nombre.

118. Seul le verbe est en arabe un *modus* personnel.

119. L'accord avec une *res* duelle entraîne, régulièrement, le duel du constituant qui lui est rapporté; c'est que le duel est apparu en arabe après le pluriel; voir A. Roman, « Hypothèse sur l'évolution des morphèmes de nombre des formes verbales arabes », in *La Revue Pédagogique* du Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques), Beyrouth, 1982, p. 66-80.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

— du morphème d'excellence et du morphème numéral, l'un et l'autre de signifiant /(?a)l/ [120].

L'homophonie est, d'évidence, le fait de la langue qui a donné naissance naturellement à un accord nouveau fondé sur des similitudes grammaticales et non plus sur les similitudes référentielles.

En voici un exemple extrême où le genre grammatical a pris extraordinairement le pas sur le sexe même de la *res* :

> /?abu: ka k̲ali:fa-t-u-n walada-*t* hu *?uk̲ra:** wa ?anta k̲ali:fa-t-u-n d̲a:ka l kama:l-u:/ [121]
> « Ton père était Calife. Un autre [Calife] l'avait engendré* Et tu es Calife. Voilà la perfection. »

où le nom /k̲ali:fa-t/, = « Calife », — seul un homme peut être Calife —, est traité comme un féminin en raison de sa forme [122] : sont au féminin le morphème du verbe /t/, de /walada-t/, qui le représente, et le *modus* /?uk̲ra:/, = « autre », qui est son expansion d'identification.

Cependant si l'homophonie des deux signifiants de /(?a)l/ a produit une confusion *mécanique* entre leurs deux signifiés, l'homophonie des deux signifiants de /t/ a été le moyen d'une confusion *rhétorique* entre leurs deux signifiés : le « temps général » et le « féminin ».

Remarquablement les règles de l'accord stabilisées, les jeux rhétoriques, suivant la même démarche de différence, ont dû inventer de nouveaux écarts :

— Le traitement d'êtres humains comme des *res* non humaines; cela en transformant les êtres humains en *res* dépourvues de capacité aspectuelle; ce qui est réalisé notamment par le choix d'expansions d'identification faites de *modus informis* qui sont les *modus* de la langue non spécifiés aspectuellement; exemple de la Tradition [123] :

> /raǧul-u-n ʿadl-u-n/ « Un homme, la justice même. »

— Le traitement comme des êtres humains de *res* non humaines. Exemples :

> /saba: qalb i: bi ?alḥa:ḍ̲-i-n *mira:ḍ̲-i-n*/
> « [L'être aimé] a ravi mon cœur par des regards *langoureux*. » [124]

où /mira:ḍ̲-i-n/, = « langoureux », est au masculin pluriel comme sa base, /?alḥa:ḍ̲-i-n/, = « regards ».

120. Cette seconde homophonie a joué dans le sens de l'établissement d'un accord en nombre.

121. Le vers, anonyme, de mètre *wāfir*, est rapporté par al-Farrā', *Maʿānī l-Qur'ān* (éd. *al-Hay'at al-Miṣriyyat al-ʿāmma li l-Kitāb*, 3 vol., Collection : *Turāṯu nā*), vol. I, p. 208.

122. L'on a vu dans la note 58 que /t/ de /kali:fa-t/ était le signifiant de la *res* générale.

123. Cet exemple est repris des *Ḫaṣā'is* d'Ibn Ǧinnī, vol. III, p. 259-260. Pour Ibn Ǧinnī cet emploi du *modus uniformis* est bien un emploi rhétorique : « Qualifié par un *maṣdar* (*i.e.* ici un *modus uniformis*), le nom qui le reçoit comme épithète apparaît comme étant réellement pétri (litt. : « créé ») avec le procès [signifié par le *maṣdar*] » (ʾiḏā wuṣifa bi l-maṣdari ṣāra l-mawṣūfu ka'anna hu fī l-ḫaqīqati maḫlūqan min d̲ālika l-fiʿl).

124. Cette phrase fait le premier hémistiche d'un vers « ancien » (qadīm), de mètre *wāfir*, cité par Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 78. /?alha:ḍ̲/ est le pluriel nominal de /laḥḍ̲/ qui est, originellement, un *modus informis* et, secondairement, une *res* abstraite.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

— l'amplification du singulier en pluriel. Exemple :

/wa man jaʿṣi lla:h-a wa rasu:l-a *hu*
fa ʔinna la hu na:r-a ǧahannam-a *ḵa:lid-i:-na* fi: ha: ʔabad-a-n/
« Quiconque est rebelle envers Allāh et Son Messager,
en vérité *lui* revient le feu de la Géhenne où *ils seront éternels*, perpétuellement. » [125]

— l'amplification du duel en pluriel. Exemples :

/ha:ḏ-*a:*-ni ḵaṣm-*a:*-ni ktaṣam-*u:* fi: rabb-i *him*/
« Voici *deux* disputeurs qui ont disputé, *multitude*, au sujet de *leur* Seigneur. » [126]

/qa:lat-*a:* ʔataj-na: ṭa:ʔiʿ-*i:*-na/
« [Le Ciel et la Terre] dirent tous deux : " Nous venons, tout obéissants ". » [127]

Cependant l'accord nouveau ne peut jouer *régulièrement* en arabe un rôle syntaxique. Car il faut pour qu'il puisse relier un constituant d'une phrase et son partenaire que l'un et l'autre aient *seuls*, dans cette phrase, même genre et même nombre.

C'est à cette condition aussi que l'accord nouveau peut favoriser l'ellipse. Exemple :

/bi *munǧarid-i-n qajd-i* l ʔawa:bid-i .../ [128]
« Avec [un coursier] au poil ras, *l'entrave* des bêtes fuyantes ... »

où les deux expansions, le *modus* /munǧarid/ et la *res* /qajd/, = « entrave », identifient, réalistement et métaphoriquement, une *res* elliptique, /faras/, = « coursier », mais, si entre toutes les *res* de genre masculin, de nombre un, le choix s'est porté sur /faras/, c'est en raison d'une information référentielle.

Et voici que les référents qui ont suscité l'accord tendent à le supplanter.

Ainsi dans la phrase suivante qui est un calque :

/bada ʔu: bi/ ištira:kijjat-i *ḥuru:f-a-n*/ [129]
« Ils ont commencé par le socialisme, *pris à la lettre.* »

l'emploi de /ḥuru:f-a-n/ a été fixé par des facteurs étrangers à la langue arabe.

Ce recours aux référents, dans la langue arabe, dans toutes les langues, semble-t-il, se fait au détriment de leurs représentations linguistiques [130] : ils en diminuent la place.

125. Coran, LXXII/23; l'on aura remarqué le redoublement de /ḵa:lid-i:-na/ = « ils seront éternels », par /ʔabad-a-n/, = « à jamais ».

126. Coran, XXII/19; « multitude » veut traduire le passage du duel au pluriel; la pro-forme /him/, qui représente les deux disputeurs est également au pluriel.

127. Coran, XLI/11.

128. Début d'un vers, de mètre *ṭawīl* du poète archaïque 'Imr'u l-Qays, *Dīwān* (éd. Muḥammad 'Abū l-Faḍl 'Ibrāhīm, 3e éd., Le Caire, *Dār al-Maʿārif*, 1969, Collection *Ḏaḫā'ir al-ʿArab*, n° 24), p. 46; le vers est cité par Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. I, p. 424 —, avec cette observation : « wa mim mā yakūnu naʿtan li n-nakirati wa huwa muḍāfun 'ilā maʿrifatin qawlu š-šāʿiri 'Imri'i l-Qays " bi munǧaridin ... " ».

129. Aṭ-Ṭāhir Waṭṭār, *az-Zilzāl* (2e éd., Alger, *aš-Šarikat al-Waṭaniyya li n-Našr wa t-Tawzīʿ* (S.N.E.D.), 1978), p. 12. Littéralement : « considéré comme des lettres ».

130. Ainsi, souvent, les anaphores ne représentent-elles plus aucune unité de la langue. Les pseudo-verbes « impersonnels », dits « verbes météorologiques », — « il pleut, etc. », en seraient des exemples anciens.

AnIsl 25 (1991), p. 27-56 André Roman
De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net